

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 10 novembre 2016

**Rapporteur :
Madame Anne-Marie
STENOU**

N° 23

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 17/11/2016
- la transmission au contrôle de légalité le : 16/11/2016 (accusé de réception du 16/11/2016)

Acte original consultable au service des assemblées

Hôtel de Ville et d'agglomération

44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex

Carte scolaire 2016-2017

Dans le cadre des mesures d'ajustement de rentrée scolaire 2016/2017, la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) a arrêté différentes mesures.

Les mesures arrêtées par la DSDEN concernant les écoles quimpéroises dans le cadre de carte scolaire pour la rentrée 2016 sont les suivantes :

- L'ouverture du 7^e poste à l'école Kergoat Ar Lez ;
- Le maintien du 8^e poste à l'école Yves Le Manchec ;
- La fermeture du 7^e poste à l'école Edmond Michelet.

Le conseil municipal en prend acte.